



COUPE de FRANCE COMPET'LIB

La Coupe de France Compet'Lib est une compétition nationale organisée par la Fédération Française de Volley.

Elle se déroule en trois phases successives :

- Phase départementale : organisée par les comités départementaux.
- Phase régionale : organisée par les ligues régionales.
- Phase finale : rassemblant 16 équipes qualifiées (13 équipes qualifiées + 3 invitées), les 13 et 14 juin 2026 à Nancy.

Objectif : offrir une compétition mixte, ouverte et festive, où chaque participant trouve autant de plaisir à jouer qu'à partager des moments conviviaux.

→ PHASE DEPARTEMENTALE :

Chaque Comité départemental organise une compétition selon la formule qu'il définira (sous forme de tournoi, mini championnat, etc..), qu'il précisera aux clubs engagés et à la Ligue.

Les équipes s'inscrivent via leur comité départemental, merci de noter le nom des équipes engagées dans le tableau ci-joint : [ici](#). En supplément, merci de demander aux équipes si elles sont candidates pour l'organisation de la phase régionale.

Il devra préciser à la Ligue le nom du club qualifié qui participera à la phase régionale. A noter, que le Comité départemental qui aura le plus grand nombre d'équipes engagées, aura le droit à une seconde équipe qualifiée (pour la phase régionale). La date limite de l'information est fixée au 15 mars 2026 plus tard.

Le Comité départemental doit vérifier l'homologation de chaque participant et envoyer la liste des joueur(se)s (qui participeront à la phase régionale) à la Ligue lors de l'envoi du nom de l'équipe qualifiée.

Pour les joueur(se)s des équipes affinitaires, une licence pass compet'lib devra être souscrite auprès du GSD.

Chaque Comité départemental assurera la promotion de cette coupe auprès des instances affinitaires de leur département par une large diffusion locale.

→ PHASE REGIONALE :

La Ligue organise une phase régionale avec l'équipe classé 1^{ère} de chaque département plus une seconde équipe attribuée au Comité départemental qui aura le plus grand nombre d'équipes engagées soit au total 6 équipes participantes *.

La phase régionale est fixée **le SAMEDI 4 AVRIL 2026** à partir de 19h (à définir avec les clubs) – le lieu sera défini plus tard (les équipes candidatent lors de l'inscription d'équipe auprès du comité départemental).

Cette phase régionale à 6 équipes permettra de définir un classement final de 1 à 6, **l'équipe terminant 1^{ère} sera qualifiée pour la phase finale organisée par la FFvolley.**

Si toutefois la FFvolley faisait appel à une seconde équipe, la Ligue sollicitera une équipe supplémentaire suivant le classement établi.



L'information sera transmise à la FFvolley pour le 4 mai 2026 au plus tard (avec la liste des participants).

* Cas d'une équipe déclarant forfait ou d'un comité n'ayant aucune équipe qualifiée pour la phase régionale : la CRS seniors se réserve le droit de convoquer un 2nd du même ou d'un autre département en fonction du nombre d'équipes engagées en phase départementale.

→ Organisation de la phase régionale :

- Formule sportive : 2 poules de 3 équipes (tirage au sort fait par la Ligue à l'issue des phases départementales. Les deux équipes du même département seront mises chacune dans une poule), puis match de classement. 2 sets gagnants de 15 points (2 points d'écart) – set décisif de 11 points (2 points d'écart)
- Arbitrage : désignation de 2 arbitres par la CRA (1 par rencontre pour les matchs de poule et matchs de classement des 2^{èmes} et 3^{èmes} et les 2 pour la finale des 1^{ers}). La table de marque est assurée par le club recevant (indemnisation par le club recevant). Le marqueur devra être titulaire d'une licence encadrement extension dirigeant ou arbitre.

1 match sur chaque terrain comme suit

19h00 : 1^{er} match de poule

20h00 : 2^{ème} match de poule

21h00 : 3^{ème} match de poule

22h00 : Matchs de classement des 2^{èmes} et 3^{èmes}

23h00 : Finale des 1^{ers}

→ Modalités arbitrage de la phase régionale :

- Les deux arbitres seront désignés par la CDA du lieu de la phase régionale.
- Indemnité arbitrage prise en charge par la Ligue : 90,00 € par arbitre, remboursement kilométriques.

→ Rappel du règlement de la compétition :

- Les équipes participantes sont composées au maximum de 10 joueur(se)s.
- La mixité est obligatoire : une joueuse ou un joueur au minimum présent(e) en permanence sur le terrain, hors libéro
- Licences autorisées :
 - compétition extension volley-ball, hors pratique au niveau régional, (sauf si le CD n'organise pas de championnat départemental) et national,
 - compétition extension compet'lib : en cas de double licence, impossibilité de participer si évolution dans un championnat régional (sauf si le CD n'organise pas de championnat départemental) ou national,
 - compétition extension compet'lib pass compet'lib
- **Frais d'engagement phase régionale : 30,00 €**
- Forfait d'une équipe à la phase régionale : amende de 250,00 €.

La documentation FFvolley sur la CDF Compet'lib :

- RPE de la compétition : cliquez [ici](#)
- Organisation : cliquez [ici](#).

La Commission Régionale Sportive